

# LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 13 avril 1987

Vol. 15 No.10

## Frais de scolarité: Hausse de 85\$

- Un budget serré avec un léger surplus de 50 000\$

Les frais de scolarité augmenteront de 85 dollars, soit une hausse de six pourcent, lors de la prochaine année universitaire. C'est la décision qu'a prise les Gouverneurs de l'Université lors de la réunion régulière du conseil samedi dernier.

**Bruno Hamel**

Le budget, tel qu'accepté samedi dernier, s'élève à environ 46 millions de dollars et ne prévoit qu'un mince surplus de 50 000\$. C'est là bien peu pour rétablir l'équilibre financier de l'Université qui est déficitaire d'un demi-million de dollars.

Comme à l'habitude, le budget est approuvé avant que l'on sache exactement à combien se chiffrera l'importante contribution du gouvernement provincial. La contribution de celui-ci représente près de quatre-vingt pourcent des revenus de l'Université. Le recteur de l'université ne peut qu'espérer que Fredericton approuvera la hausse de 5 pourcent recommandée par la CESPM plus tôt ce printemps.

La direction de l'Université se félicite d'une hausse des frais de scolarité qui est moins élevée que celle de l'an dernier, qui atteignait plus de huit pourcent de majoration. Le recteur a indiqué que

l'Université de Moncton compte parmi les universités dont les frais de scolarité sont les moins élevés.

On se rappellera que l'an dernier près d'une soixantaine d'étudiants avaient manifestés leur désir de voir les frais de scolarité gelés. Malgré cela, les étudiants ont tout de même connu une hausse de 8 pourcent de leurs frais en septembre dernier. Cette année la FEUM a plutôt lorgné du côté du nombre. Les pressions adoptées par la FEUM se sont résumées à recueillir un nombre impressionnant de signatures d'étudiants des polyvalentes de la province.

Aussi les frais de logement sur campus se verront augmentés d'environ trois

pourcent, passant de 2 750 à 2 835 pour une chambre double en résidence incluant les fréquentations à la cafétéria, et ce au CUM. A Shippagan ces frais augmenteront de 5 pourcent.

C'est la masse salariale versée par l'université qui gruge la grosse part de l'assiette du budget. 31 millions de dollars seront versés l'an prochain à titre de salaires, représentant environ 70 pourcent du budget de l'UdeM.

Des dépenses de 45,85 millions de dollars, 38,3 seront dépensées au CUM comparativement à 7,55 pour les centres de St-Louis-Maillet et Shippagan.

## L'APARE se donne enfin une constitution

Le conseil d'administration de l'APARE prévoit de réaliser un bénéfice net de 17 000\$ pour la prochaine période estivale. Ce bénéfice prévu double celui réalisé l'été dernier alors que le Kacho enregistrait un bénéfice net d'environ 8 000\$ dollars.

**Bruno Hamel**

En effet, c'est lors de la dernière réunion du conseil d'administration de l'Agence des Activités Récréatives Etudiantes que le budget "d'été", présenté par le nouveau gérant, Michel Henry, a été approuvé par le C.A. C'est donc dire que le club étudiant ouvrira ses portes aux étudiants deux soirées par semaine alors qu'un organisme de la communauté louera les installations du Kacho à trois reprises durant la semaine. Le Kacho accueillera les étudiants le mercredi et vendredi, et ce tout au long de la période estivale. Le club étudiant sera loué les jeudis, samedis et dimanches.

Cette dernière réunion de l'APARE pour la présente année universitaire a également été marquée par l'approbation finale de la constitution de l'organisme étudiant. Rappelons que l'APARE, fondée il y a déjà quatre ans, opérait avec un statut très vague. La constitution de l'APARE, telle qu'adoptée lors de la réunion de jeudi dernier, annonce, entre autres, la souveraineté de l'assemblée générale. Un quorum minimal de 10 membres de l'organisme est requis pour le déroulement de l'assemblée générale. Mario Elward, le président intérimaire de l'APARE, a laissé entendre que la prochaine assemblée générale de l'APARE se tiendra à l'automne prochain. C'est aussi à la même période que le journal LE FRONT publiera l'essentiel de la toute nouvelle constitution.

Afin de faire contre-poids à ce quorum tout à fait symbolique, les constitutionnalistes de l'APARE ont émis certaines réserves. Seules les propositions qui auront été votées par au moins 120 membres auront force de proposition.

Les autres propositions, votées par moins de 120 membres, seront portées à l'attention du C.A. mais pourront être transformées ou même refusées.

La nouvelle constitution prévoit rémunérer les officiers de l'APARE. Le président recevra donc 1 000\$ et le secrétaire ainsi que le trésorier deviendront les récipiendaires d'une bourse de 300\$ chacun. Signe des temps, les membres du conseil d'administration recevront aussi une compensation financière pour leur contribution à l'APARE. Une somme de 5\$ sera versée à

chaque membre du C.A. présent à une réunion et ceux et celles qui siègent sur un des comités de l'organisme auront droit à 20\$.

Etant donné qu'aucune candidature n'a été reçue pour la présidence de l'APARE, le président sortant, Mario Elward, occupera l'intérim jusqu'à septembre 1987. Par contre, les postes de secrétaire et de trésorier ont été comblés lors de la dernière réunion. Les nouveaux officiers sont Jean-Yves Lefort et Sylvain Gervais, respectivement secrétaire et trésorier de l'APARE.

### AU SOMMAIRE:

- notes sur le Discours du Trône

page 2

- La rétrospective de l'année en éditorial

page 4

- La FEUM et CKUM-MF à la veille des vacances

page 3

- Un dossier sur les conseils étudiants

page 6 et 7

- Le directeur des finances de l'UdeM se rétracte vis-à-vis des étudiants étrangers à lire en page 5

Plusieurs milliers d'étudiants des polyvalentes du Nouveau-Brunswick ont manifesté leur mécontentement à l'endroit d'une éventuelle hausse des frais de scolarité en signant une pétition mise en circulation par la FEUM dans les établissements secondaires de la province.

**Bruno Hamel**

"Dans l'ensemble, l'accueil que nous a réservé les étudiants a été des plus

chaleureux. Par contre, on a éprouvé quelques ennuis avec la direction de

certaines polyvalentes" a déclaré le président de la FEUM au terme de la

tournee, qu'il a effectué en compagnie de Marise Michaud, dans les polyvalentes de

la province. Mardi dernier, les représentants de la FEUM se sont donc

rendus dans la région du Nord-Est et dans la région de Shédiac mercredi.

Les pétitions en question ont reçu l'approbation de quelque 7 000 étudiants

du deuxième cycle du secondaire. Les pétitions n'ont pas circulé dans les campus de l'Université de Moncton.

Le président de la FEUM, pétitions sous le bras, s'est donc amener à la réunion du

Conseil des Gouverneurs avec, à tout le moins, la signature de nombreux mécontents.

Les milliers de signatures ne seront pas portées à l'attention des instances gouvernementales, c'est ce qu'a laissé entendre Bertin Losier. Ce dernier entend emprunter d'autres voies afin de sensibiliser les niveaux politiques de décisions. Le président de la FEUM a été avare de commentaires sur cette question.

## Jugez-en vous-mêmes

Etant leader numero un du Politburo, Gorbatchev a séduit, surpris et pris à revers toute la diplomatie américaine et européenne, ainsi que la presse et l'opinion internationale bien sûr! Deux années à la tête du Soviet Suprême, une performance en soi depuis la mort de Brejnev, après la suite malheureuse, funéraire et macabre des Tchernenko et Andropov. Une ascension époustouflante. On l'avait déjà présenté comme un candidat très probable avant la mort de Brejnev. Les fous au pouvoir, les vieux lions de la Nomenklatura politique soviétique, au bord du gouffre de l'au-delà, avaient eu le temps de s'opposer à la nomination de Gorbatchev. On sentait déjà qu'une nouvelle ère courtisée par la IIIème génération se profilait dans le miroir du parti avec une image de plus en plus nette et déterminée. Tout le monde savait que tôt ou tard, le Soviet Suprême allait connaître une dépravation, une sorte de condiment, une pigmentation. Le risque avait été pris et le nouveau leader élu. Depuis lors, une suite d'événements imprévisibles est survenu, entraînant l'espoir et l'inquiétude, la spéculation et la prévision du futur, de la déroute de la politique américaine, enfin l'étonnement.

Les sommets de Genève et de Reykjavik ont été les premiers éléments de la théâtralité des actes. Le monde est stupéfait. Deux rencontres en une année. C'est à ne pas y croire. Et pourtant, voulant convaincre de sa bonne foi, Reagan s'était montré plutôt conspirateur et méfiant, versatile sinon. Il aurait aimé repousser les sommets. Je crois plutôt qu'il n'avait rien à ajouter sinon que les relations américano-soviétiques n'étaient pas au beau fixe. L'affaire des espions, l'un capturé en Union Soviétique, travaillant pour le compte des Etats-Unis et l'autre espion "américain" travaillant pour le KGB, avait limonadé les relations Est-Ouest. Reagan part toujours constipé, ça doit sûrement le gigoter et le trémousser le fait d'aller rencontrer son meilleur ennemi en tête à tête pour lui faire part de ses intentions de chrétien, de riposter à la moindre petite éraflure, pour défendre ses 9 millions de kilomètres carrés de terre ferme et ses 250 millions de Yankees. Quant à Gorbatchev, c'est la partie imprésario qu'il détient et qu'il occupe. Il change les acteurs, il transforme le décor à sa manière, il subjugué et fait de Reagan la bête noire qu'il veut sauver du désastre électoral et de l'aigreur de la foule à son égard. Un beau coup de théâtre en fait. D'un seul coup de baguette magique, il réalise ce que le plus optimiste des chefs politiques intronisés aux royaumes de la paix illusoire avaient jusque là échoué. L'Europe n'est plus aussi menacée par les missiles stratégiques soviétiques munis de têtes nucléaires et d'ogives à faire détruire la planète entière. Gorbatchev en a réduit le nombre considérablement. Les armes chimiques, un point noir, qui a ouvert les débats les plus animés sans toutefois les fermer sur des reliques ou fragments sains de toute supercherie. Gorbatchev est allé jusqu'à créer des usines pour la destruction des armes chimiques, un signe de détente ou stratégie machiavélique. Les spécialistes des relations internationales penchent au côté de la confusion. Une réelle inpromptitude à déclarer les risques ni encore moins à dénoncer la fourberie. Indomptable créateur de l'opinion publique et médiatique, ces spécialistes incarnent le contraire du non établi, l'inverse du "tel qu'il est" et l'opposé du passif. Voilà où en est le monde. Il accepte l'irrationnel et déplore le positif. Pour l'instant il ne s'agit pas de prendre à bras le corps la vérité mais essayer de l'analyser.

Wafik Nafti

# Discours du Trône: peu de choses pour les jeunes

Economie, tourisme, environnement et développement à la une du discours du Trône de mardi dernier à Fredericton. A peine une allusion aux jeunes et à l'éducation post-secondaire.

Bruno Hamel

C'est au Lieutenant-Gouverneur de la province, l'Hon. George Stanley, qu'est revenu l'honneur d'inaugurer la cinquième session de la cinquième législature du Nouveau-Brunswick. Cette session qui, rappelons-le, sera la dernière avant les prochaines élections provinciales, devrait être des plus animées. Le Discours du Trône se veut un panorama de ce que sera les principaux items de l'agenda politique du gouvernement. Les partis de l'Opposition se sont faits damer le pion sur des questions telles que l'environnement et la

## La radiothérapie. De Moncton à Bathurst

Le débat entourant l'implantation éventuelle d'un deuxième centre de radiothérapie au Nouveau-Brunswick met en lumière un axe de revendication tout à fait contemporain.

Bruno Hamel

Traditionnellement, est-il utile de le rappeler, l'ordre des revendications à l'échelle provinciale s'établissait dans un axe anglophone-francophone. Nous l'avions pourtant bien vu avec l'Université de Moncton durant deux décennies, avec la construction d'un méga-hôpital francophone à Moncton. Bien entendu les régionalismes ont couvé de tous temps. Mais au nom du développement de l'Acadie, les questions strictement géographiques prenaient le second-plan. L'important, à ces moments de l'Histoire, allait à une sorte de défrichage: le premier grand hôpital, la première université, la première...

Le visage de la revendication francophone a changé depuis le début des années 80'. Ce fut plus perceptible lors de la controverse au sujet de l'implantation du programme de foresterie à Edmundston ou à Moncton. Ça avait gueulé. Très bien.

Après le défrichage, c'est le rattrapage. C'est effectivement le nouveau mot d'ordre. Rattrapage *versus* Moncton. Toute une lutte en perspective. C'est en fait une lutte que n'avait pas prévue Jean-Bernard Robichaud lors de la rédaction du rapport sur les soins de santé au Nouveau-Brunswick. Après une large consultation avec les directeurs d'hôpitaux et les présidents de conseil d'administration, l'implantation d'un centre de radiothérapie semblait revenir à Moncton. Les temps ont changé. Voilà que le conseil de ville de Bathurst demande aussi le centre de traitement du cancer. Et c'est parti. Les politiciens embarquent. Les élections s'en viennent, vous allez voir qu'on va vous le faire tourner votre centre de radiothérapie!... Moncton par ici, Bathurst par là... et swingez votre compagne!!

Les politiciens attendent. On crie à la magouille politique et à l'électoralisme.

question du développement régional. Tout récemment, lors de son passage à l'Université, le chef libéral avait indiqué que, advenant son accession au pouvoir, il accorderait une nouvelle importance au Programme de capital de risque. Le discours du Trône nous indique que "De nouvelles initiatives seront prises en ce qui concerne le Programme de capital de risque pour en améliorer le financement et la prestation des services." Même son de cloche du côté des néo-démocrates qui ont montré leur indignation sur plusieurs aspects de la politique gouvernementale en matière d'environnement. A ce sujet, l'Hon. George Stanley a annoncé que l'utilisation des pesticides sera l'objet d'une révision au niveau législatif. "Les efforts en vue de réduire la pollution des eaux souterraines en général seront intensifiés" apprend-on également.

D'autres crient à l'éternel fratricide acadien: "Arrêtez de vous battre ensemble!". Au moins c'est signe qu'il y a développement de l'Acadie. Voilà quelques années on se battait contre l'oligarchie anglophone maintenant, et de plus en plus, on se battra entre régions. Les Canadiens et les Nordiques ne sont pas loin. C'est l'ère de la concurrence qui

Le Lieutenant-Gouverneur s'est félicité à plusieurs reprises de l'excellence de l'économie provinciale. Il reste cependant plusieurs lacunes à combler. Une foule de programmes s'adressant à des groupes sociaux particuliers se mettront en branle.

Le gouvernement provincial a aussi l'intention de mieux articuler sa politique en matière de tourisme, industrie combien importante au Nouveau-Brunswick.

Celui qui en était à son dernier discours du Trône, laisse deviner que les grands projets et réalisations gouvernementales ne s'effectueront pas sur le terrain de l'enseignement post-secondaire. Cela n'est pas de meilleur augure pour le dépôt du Budget prévu pour cette semaine.

commence.

Il faut toutefois modérer ses élans. En Acadie il n'y a pas d'équipes de la Ligue Nationale... seulement la Ligue Américaine... C'est pour tout dire que même en régime capitaliste la concurrence ne profite pas toujours à ceux que l'on croit.

## EVITEZ LA RUEE ESTIVALE

Assurez-vous de connaître le montant d'argent auquel vous aurez droit avant de retourner aux études l'automne prochain. Présentez votre demande à la Direction de l'aide aux étudiants dès maintenant. Si vous avez des questions en particulier à poser, composez le 453-2577 et demandez de parler à un agent d'information.

DIRECTION DE L'AIDE AUX  
ETUDIANTS

MINISTERE DE L'AIDE AU REVENU

# L'évaluation des professeurs: Tout pourrait être là à la rentrée

L'évaluation des professeurs et des cours ainsi que la nécessité de mettre le système des prêts et bourses sous la juridiction du Ministère de l'Aide au Revenu sont les points saillants des discussions qu'ont eu des représentants étudiants et des membres de l'administration de l'Université.

Bruno Hamel

Bertin Losier, président de la FEUM; Marise Michaud, directrice aux affaires externes; Louis Malenfant, vice-recteur aux affaires étudiantes; Gilles Nadeau, directeur des services aux étudiants et le Recteur Louis-Philippe Blanchard se sont rencontrés lundi dernier afin de faire le point sur plusieurs questions d'importance dont l'évaluation des professeurs, le système des prêts et bourses et le protecteur universitaire. Également, c'est au cours de cette réunion que les deux parties ont fixé la date d'une rencontre étudiants-

administrateurs traitant spécifiquement de la question des frais de scolarité. Cette rencontre, tenue vendredi dernier, réunissait le vice-recteur à l'administration, Médor Collette, et Bertin Losier, notamment.

De la réunion de lundi dernier, il ressort que les pressions des universités anglophones des Maritimes se font plus incisives à l'endroit de l'Université de Moncton. En effet, la Commission de l'Enseignement Supérieur des Maritimes-CESPM- organisme réunissant les institutions post-secondaires, a, depuis longtemps, été agitée par le mécontentement de plusieurs de ses membres qui critiquent le traitement de faveur que l'on accorde à l'Université de Moncton au niveau des frais de scolarité. Les membres représentant la direction de l'UdeM ont indiqué aux dirigeants étudiants que le mécontentement de certains membres de la CESPM allait *croscendo*.

L'épineuse question de l'évaluation des

professeurs et des cours a été abordée. On sait que le dossier se fait vieux. Les parties ont convenu de la nécessité de concrétiser l'évaluation en question d'ici l'automne prochain. Bien que la détermination qui anime les représentants étudiants et ceux de l'administration de l'Université laisse présager une conclusion rapide à l'évaluation des professeurs, rappelons que ce sont surtout les professeurs qui se sont montrés hésitants à donner suite à une évaluation dont la publication des résultats est encore un point litigieux. Les représentants du corps professoral étant absents à cette réunion, il est à prévoir que l'implantation, en septembre prochain, d'une évaluation des professeurs ne se fera pas sans heurt.

Par contre, les intervenants se sont montrés beaucoup moins enthousiastes en ce qui a trait à la question du protecteur universitaire. Autre sujet qui marque depuis quelques années les négociations entre l'Administration et les

étudiants, les pouvoirs et la définition des tâches d'un éventuel protecteur universitaire n'ont pas fait l'unanimité des membres.

Finalement, on s'est penché sur la question des prêts et bourses. Le système d'aide financière de la province est sous la tutelle du Ministère de l'Aide au Revenu. Ce ministère gère les fonds destinés principalement aux groupes défavorisés de la société. Les fonds alloués au ministère en question varient en fonction des aléas de la conjoncture politique et économique de la société néo-brunswickoise, si bien que les programmes d'aide financière aux étudiants fluctuent passablement. Afin d'assurer une plus grande équité et une meilleure gestion des programmes en question, les participants à la réunion s'accordent à reconnaître la pertinence de déplacer le système des prêts et bourses du Ministère de l'Aide au Revenu vers un autre ministère plus approprié.

## J'ai aimé

Gilgamesh la force, Gilgamesh le mythe et Gilgamesh la beauté. Un ensemble de candeurs, de parfums de Babylone, de royaume de Saba et de mythologie gréco-romaine. Une envoûtante et ensorcelante réincarnation de l'irréel, de la présence hyppocrite de l'homme sur cette terre. Rappelons nous Protagoras, le philosophe grec, celui qui enseigne que l'homme est l'interaction et le fruit de la nature. L'homme veut se protéger en se figurant des héros du Bien et des monstres du Mal. Les deux forces dont la splendeur du combat est étincelante, faisant vibrer par sa seule dimension, l'âme de l'homme simple. Les deux forces, le Bien et le Mal, dont Kant, le philosophe allemand a dit que l'un contenait l'autre, que la conception de l'un infante l'avènement de l'autre inconsciemment.

Wafik Nafti

Il nous est difficile, nous, simples humains, de nous imaginer vivre en esprit dénudé de cauchemars, de contradictions du Bien et du Mal. Gilgamesh, lui, c'est la fusion de l'être inhumain et sensible en même temps, c'est l'amalgame de l'intraitable et du tolérant, du déloyal et du fidèle. On ne pouvait en assistant à cette pièce de théâtre ne pas contribuer à la sensation de retour à la densité de notre constante ferveur de tout ce qui est sauvage et direct, prétentieux et courageux mais aussi faible et anéanti, limité par l'omniprésence des forces environnantes, les secrets de la nature. L'amitié, l'ingénieuse création de l'homme, le lien du destin et l'apport de la nature. Quelle variété dans les gestes, les paroles, les comportements, les attitudes pour exprimer les exigences de ce rapport nécessaire. Dans la pièce tout était complété et fini, on atteignait l'extase et on réalisait la pleine ampleur de l'expression et du geste. La musique, un membre indissociable de la troupe, la troupe était un seul et le seul c'était la pièce. J'ai aimé le décor, j'ai aimé la synchronisation, j'ai aimé la parole et j'ai aimé l'ambiance. Une histoire envoûtante. Si je ne l'avais vue de mes propres yeux, je ne l'aurais crue. Une aventure formidable. Bravo et bonne continuation!

## "Peut-être d'ici deux semaines"

Contre vents et tempêtes, la Commission d'enquête de CKUM-MF poursuit ses travaux. Ce sera lors de la réunion du conseil d'administration des MAUI, prévue pour ce soir, que les membres de la commission d'enquête rendront un rapport partiel de leurs activités aux membres du C.A.

Bruno Hamel

Hier, les membres de la commission, Marie-Nancy Leclerc, Denis Labrecque et Gilberte Allain, ont interviewé plusieurs étudiants ayant oeuvrés, ou oeuvrant toujours, à la radio étudiante. La tenue de ces entrevues vise à recueillir les commentaires et critiques qu'on pourrait adresser à la présente administration Eric Martin. Soulignons que les commissaires se sont dit prêts à recevoir tous les témoignages des étudiants qui sont en droit de croire qu'ils pourraient contribuer à l'avancement de l'enquête en question.

En dépit de la fracture occasionnée par la démission de Guylaine Beaupré, survenue il y a quelques semaines, les commissaires n'en continuent pas moins de comptabiliser tous les commentaires.

Un des témoins-clé dans tout cette affaire est certainement Yvon Lacoste. Un des commissaires, Denis Labrecque, a d'ailleurs reconnu que Yvon Lacoste, l'ex-directeur des finances de CKUM-MF, sera du nombre des interviewés. Tous ceux et celles qui participeront à cette ronde d'entrevues garderont l'anonymat de leurs témoignages.

D'ailleurs Yvon Lacoste, congédié il y a peu de temps, fera appel ce soir de cette décision.

Yvon Lacoste n'en est pas à sa première tentative. Lors d'une réunion antérieure, l'ex-directeur des finances avait tenté de revenir devant les membres du C.A. avec toute la question. Au cours de cette réunion, Yvon Lacoste s'était tout simplement emporté de colère et avait quitté la salle de la réunion en criant au "dégueulasse". C'est au cours de cette

réunion également qu'Yvon Lacoste lui-même apprenait, en même temps que les membres du C.A. des MAUI, les causes de son renvoi de la radio étudiante. Il revient à la charge ce soir lors de la réunion des MAUI.

Aussi, "si tout va bien, nous pourrons remettre le rapport d'ici deux semaines".

## Création d'une province acadienne: ADOPTÉE

- dans le cours "Politique en Acadie"

Création d'une province acadienne. Thème usé, titre d'un nouveau manifeste nationaliste, parti du programme électoral du Parti Libéral? Non. La création de la province acadienne est la toute nouvelle orientation qu'a décidé de prendre les étudiants du cours de science politique "Politique en Acadie".

Bruno Hamel

En reconstituant historiquement et idéologiquement la manifestation historique qu'a été la Convention d'Orientation Nationale des Acadiens-CONA- que des étudiants de l'Université de Moncton ont ainsi tenté de réécrire l'Histoire.

L'ensemble des vingt-cinq étudiants du cours de science politique a été divisé en plusieurs représentants diverses délégations présentes lors de la CONA. Ainsi, des représentants se sont dit en faveur de la décentralisation, de la création d'un pays acadien, d'une province acadienne, de l'annexion au Québec, avec ou sans condition. Les étudiants devaient étoffer leur présentation respective. Dans un premier temps, les délégations ont exposé le bien-fondé de leur orientation. Par la suite une plénière a permis aux nombreux intervenants de déterminer quelle serait la meilleure voie à suivre afin de réaliser pleinement l'Acadie. Comme il se doit

lors de la tenue de tel forum, la proposition adoptée le fut sur une base de consensus.

Le professeur du cours, Luc Desjardins, agissait à titre de secrétaire-général de la "Convention". Ce dernier s'est déclaré plus qu'impressionné du sérieux avec lequel les étudiants de son cours se sont appliqués à la CONA samedi dernier, pour les circonstances à l'édifice Landry.

Tantôt enjoué et plein de bonhomie, tantôt plus ému, le discours et l'argumentation ont été à la hauteur de l'événement historique. Mi-dramatique, mi-politique, l'exercice en valait la chandelle. C'est du moins l'avis de Luc Desjardins qui n'en est pas à sa première apparition au pupitre du professeur.

Ce type d'exercice pédagogique-simulation- est des plus rares à l'Université. Malheureusement, parce que dans ce contexte-ci, l'enseignement est d'une plus grande valeur. Premièrement, il amène les étudiants à assumer pleinement leur rôle de citoyen acadien et permet aussi une meilleure assimilation du savoir. Bien que les débats ont duré plusieurs heures samedi dernier, les participants n'ont pas semblé s'ennuyer le moins du monde.

Luc Desjardins aurait certainement pu se laisser prendre à rêvasser d'une province acadienne, d'une CONA... il y a quelques années, par exemple.

éditorial

# Mais quelle année!...

L'Université a connu cette année un réel "remue-ménage" dans sa structure et dans sa conception de la formule des organismes étudiants. En effet on était souvent en proie à des superstitions du genre "esprit de la FEUM où te cashes-tu?" ou bien à l'APARE joignez vos mains et laissez vous emporter pour que l'esprit du futur président nous apparaisse". CKUM, le FRONT, deux organismes ayant connu le même sort. Lequel? Eh bien celui de l'orphelinat. Deux organismes aussi importants et aussi familiers que ceux-là avaient connu une trêve, une crevaision. Pourquoi? Voilà que nous arrivons à ignorer cela, à continuer à feindre que l'appareil est toujours là quoiqu'il en soit. Mais c'est d'Intérim que nous parlons. C'est aussi évident que ça. que s'est-il vraiment passé au sein du campus pour que les étudiants se boudent et s'abstiennent d'envoyer leurs candidatures. Manque de confiance ou méfiance. Essayons de raisonner.

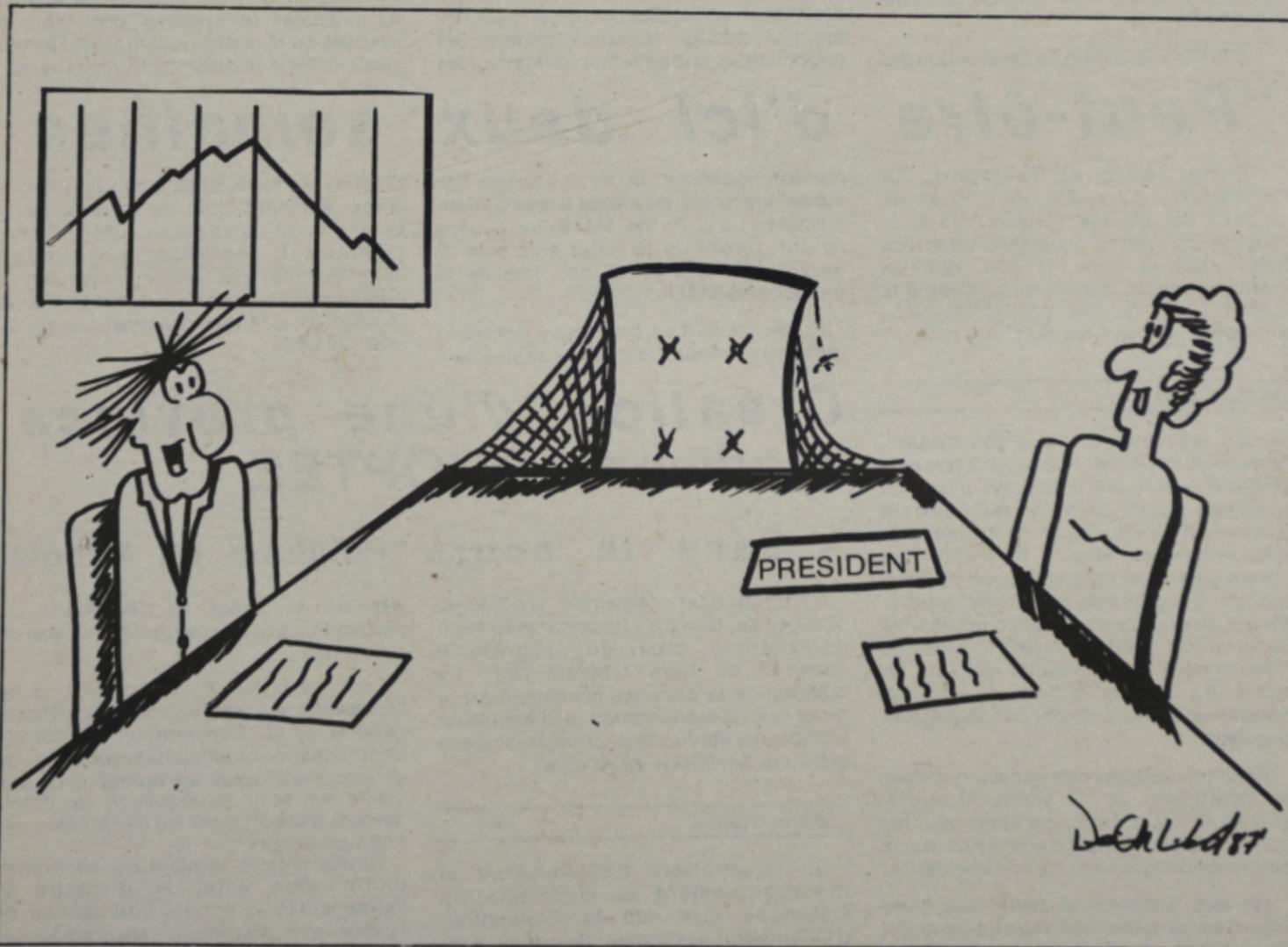
L'intérim qu'est-ce que c'est? Le dictionnaire dit "Intervalle de temps pendant lequel une fonction vacante est exercée par une autre personne que le titulaire". On est tenté de croire que l'intérim est une fonction sans envergure pour celui qui la détient. Mais on oublie que c'est quand même une composante Sine qua non des constitutions et des chartes de tous les organismes. Mais ne soyons pas rebelles. Vidons nos sacs et jubilons de la nouvelle atmosphère. Quoiqu'il en soit, les intérimaires ont relayé suite à des situations, incertaines et confuses. Quand les étudiants entendent parler de ça, il se figurent que l'univers du campus se fatigue de ses préoccupations et qu'il ramollit sans ce soucier de la détente et de la tolérance qui doit compenser le rythme fou que nous subissons, nous étudiants! Ce qui nous préoccupe le plus c'est la performance que l'on attend d'un responsable. Il ne nous suffit pas de le voir se tordre et se

cantonner dans son siège à dossier flexible. On aimerait le voir stimuler incessamment sa vigueur, sa vitalité et son exubérance. Mais c'est à se demander aussi, si les étudiants de l'Université de Moncton avec tout le respect que je leur dois se différencient par leur vigueur et vitalité ainsi que par leur disponibilité chaque fois que le besoin se fait sentir. Que le poste de président à la FEUM, à l'APARE, à CKUM ou au FRONT soient primés, on n'en dément pas moins le fait que vice versa le poste a ses prérogatives et ses vigilances. Car étant donné la vision qu'on a des choses, on ne peut prétendre à la cohabitation et à la co-existence sans des moments de frictions qu'on impute à des erreurs de part et d'autre et qu'on essaie d'amplifier démesurément pour satisfaire l'ouïe extrêmement fine de l'observateur étudiant.

Ce n'est pas ça qu'on espère coordonner à l'avenir. Notre objectif en

tant qu'étudiants est de préserver les prestations des services aux étudiants, aux qualités et aux considérations qu'on leur voue. A vrai dire ce n'est pas seulement à ça que je voulais faire allusion. Une année parsemée d'intérim ce n'est pas aussi grave que ça. Ce qui est grave à mon humble avis c'est la manière dont les étudiants vont faire face à ce qu'on pourra appeler les nouvelles décharges électriques qui vont peut-être secouer dans le futur le décor universitaire. C'est bien beau d'estimer qu'on croit à des principes de solidarité. Mais bon dieu! Faites quelque chose pour la quête de la participation constructive afin d'assurer à tout moment et dans toute condition l'intimité et la sacralisation des institutions universitaires étudiantes. C'est bien de critiquer mais c'est aussi bien de venir participer. Que l'été vous vienne en aide.

Wafik Nafti



*Dernière édition du Front. Les vacances s'en viennent. Que voulez-vous? Toute bonne chose à une fin. La plage, les jobs d'été, les cours d'été, les jobs permanents, etc... C'est ça les vacances! Lire Duras ou Gaston Lagaffe, aller au Cap-Breton ou à Parlee Beach... il n'y a qu'un pas!*

*Bonnes Vacances... et ne travaillez pas trop fort (...vous risquez les coupures du système de prêts et bourses...)*

Bruno Hamel

## L'ÉQUIPE DU JOURNAL 858-4526

Directeur ..... Wafik Nafti  
 Rédacteur en chef ..... Bruno Hamel  
 Pigistes ..... Mourad Mezghani  
 Caricaturiste ..... Denis Chamberland  
 Montage ..... Robert Brideau, Carmen Paulin  
 Publicité ..... Wafik Nafti, Bruno Hamel  
 Correcteurs ..... Denis Martin, Sylvie Potvin  
 Livreur ..... Hosseln Parsa  
 Photographe ..... Marc Arsenault  
 Photocomposition ..... Pauline Caissie, Bruno Hamel

Le comité de rédaction est formé de Bruno Hamel, Wafik Nafti

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.).

Le FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Ecosse, B4H 3Z2.

*Opinion du lecteur*

**DISCRIMINATION AU C.U.M.**

Nous ne comprenons pas de quelle façon, le service des finances du Centre universitaire de Moncton, se donne le droit d'obliger les étudiants et étudiantes étranger(ère)s de payer en entier les frais de scolarité dès septembre.

En plus, si ils ou elles ne paient pas en septembre, ils ou elles se verront refusé l'accès à l'Université et au pays, en n'ayant pas droit à un visa.

En tant que canadien et canadienne, nous trouvons que l'Université est de plus en plus restreinte. Nous nous demandons vraiment si elle cherche à se faire connaître partout et invite tout les étudiants et étudiantes, quel que soit leur origine, à fréquenter son Centre universitaire. Après tout, qui accepterait de telles conditions lorsque l'on sait que la majorité des étudiants et étudiantes viennent des pays moins favorisés que le Canada.

Cette obligation est discriminatoire, il ne faut pas généraliser. Comme dans la lettre de Monsieur Chamberland, seulement deux étudiants n'ont pas payés les coûts

universitaires. Pourquoi alors, obliger de telles conditions à tout les étudiants et étudiantes étranger(ère)s?

Egalement, dans la lettre de Monsieur Roger Arsenault, il écrit: "Ce règlement va s'appliquer aux anciens comme aux nouveaux étudiants, peu importe le pays d'origine".

Dans cette affirmation, inclut-il les canadiens et les canadiennes?

Si Monsieur Arsenault est aussi dévoué que semble dire sa lettre, il travaillera de façon à aider ces étudiants et étudiantes à venir étudier au Centre universitaire de Moncton et non ailleurs, en imposant un règlement aussi absurde.

En tant que canadien et canadienne, nous avons besoin des étudiants et étudiantes venant de d'autres pays et eux ont besoin de nous. Alors, SOLIDARITÉ face à nos obligations et à nos droits.

**Mario Léonard  
&  
Martine Beaulieu**

M.R. Arsenault  
Service des finances  
Université de Moncton

M. Arsenault,

J'ai eu l'opportunité de lire la lettre, concernant les frais de scolarité, que vous avez envoyez aux étudiants étrangers. Je dois vous dire que je ne me surprends plus des propos barbares et stupides que l'équipe administrative de Taillon veut bien tenir. Je m'oppose cependant à ce que les droits de la personne ne soient pas respectés. Ainsi, selon moi, il est illogique de payer à l'avance, pour les services d'une année entière, mais si vous maintenez votre position, pourquoi ne pas imposer les mêmes exigences aux étudiants canadiens? Selon vos propres chiffres, 11% de

la population étudiante canadienne (environ 300 étudiants) ne payent leur dettes à temps contre 40% des étudiants étranger (soit environ 30 étudiants).

Je voudrais terminer en indiquant que la présence des étudiants étrangers sur notre campus représente un apport culturel à notre société étudiante et une source d'apprentissage autrement inaccessible des coutumes étrangères. Votre action représente donc une contrainte à l'éducation dans une université dont le système administratif ne cesse de trouver sa raison d'être dans les coupures budgétaires académiques.

**Denis Labrecque,  
représentant de l'AESPIUM  
à la FEUM Inc.**

M. le rédacteur,

La crue des eaux suscite encore cette année, des craintes pour les habitants de notre province. La rivière St-Jean a encore fait des siennes et la situation ne devrait pas se rétablir totalement avant un mois.

Mais les tragédies naturelles ont des limites. Et quand l'homme tente d'intervenir, il semble que ça se gâche plus souvent qu'autrement.

J'ai été complètement sidéré d'apprendre que des "personnes sensées" avaient eu "l'ingénieuse" idée de donner du poids au pont de Perth Andover. On décide donc tout bonnement de soutenir le pont du CP avec un vingtaine de wagons... Jusque là, on n'a pas encore atteint le paroxysme de l'imbécillité.

Mais vous avouerez que les produits chimiques dans les wagons, il fallait le faire.

On se serait trituré les méninges dans tous les sens qu'on n'aurait pas réussi à faire pire.

Donc, en plus d'être touchés par les inondations, les gens de cette région devront vivre avec des eaux contaminées par l'ignorance de l'homme. Le mot négligence fait figure d'euphémisme dans cette tragédie. Une fois de plus, c'est l'environnement qui y goûte et vous avouerez qu'il ne doit pas se délecter d'un pont, vingt wagons et des tonnes d'engrais chimique.

Les responsables de tels gestes devraient croupir au fond de ces eaux. Ils seraient alors en mesure de constater que les pluies acides ont assez martyrisé nos cours d'eaux, que nul besoin n'est d'en mettre encore plus sous les vagues...

**KARMA  
Luc Lapointe**

Le 8 avril 1987

M. Louis-Philippe Blanchard, président  
Sénat académique  
Université de Moncton  
Moncton, NB

Monsieur le Président,

Suite aux délibérations du dernier Sénat académique, nous, les membres du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation, déplorons le fait que le dossier sur le contingentement qui avait été soumis par la Faculté n'ait pu être présenté d'abord aux sénateur-e-s par notre représentant au Sénat.

Nous pensons qu'il serait souhaitable que les dossiers importants soient d'abord présentés aux sénateur-e-s par la Faculté, l'Ecole ou les autres instances universitaires où le dossier a été préparé.

Nous vous demandons que cette suggestion soit débattue lors du prochain Sénat.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Les membres du Conseil de la Faculté:**

- Omer Robichaud, président**
- Donald Arsenault**
- Berthe Boudreau**
- Donald Brine**
- Mariette Lupien**
- Jean Nowlan**
- Jean-Guy Ouellette**
- Simone Rainville**
- Lise Gauvin**
- Gilberte Couturier-LeBlanc**
- Yolande LeBlanc**
- Aldéo Renaud**
- Simon Robichaud**

**Condom, où suis-je?**

Après l'ère du playboy, suivie de l'ère du playgirl, nous voici maintenant à l'ère du playsafe. Condom par-ci, condom par là, condom chez le dépanneur, condom à la télé. On ne pourra plus baiser sans lui.

- Cou don, as-tu ton condom? Sans condom, c'est non!

- Ne capote pas chéri. Je l'aurai mon zizi plastifié, si je peux le trouver mon condom.

De quoi faire débâter le plus étalon des baiseurs. Veinard petit condom. Longtemps ignoré lorsqu'il pouvait empêcher la naissance de petits monstres, le voilà maintenant au numéro un du palmarès des préservatifs depuis qu'on réalise qu'il peut empêcher la naissance des maladies vénériennes.

On l'a rebaptisé. Ou plutôt confirmé. Ce n'est plus une "capote anglaise" ou un "french safe" qu'on se renvoie de chaque côté de la Manche, mais bel et bien un condom. Ça fait plus sérieux, plus prestigieux. A condition toutefois de ne pas "s'enfarger" dans la prononciation et l'appeler "con d'homme". On lui a même refait une beauté. Pour le rendre plus attrayant évidemment, comme cela va de soi quand il est question de baise. Condom à l'odeur alléchante, condom poudré, condom rayé, condom fleuri, condom rouge et condom bleu, selon ses allégeances politiques, condom bleu blanc rouge, avec ou sans étoile, selon qu'on est Acadien ou Français.

-Aux armes citoyens! A la guerre comme à la guerre!

- La guerre à qui? La guerre à quoi?  
- Mais la guerre au SIDA, voyons donc, espèce de con!

Où suis-je? A l'Université de Moncton ou à l'Université catholique de Moncton?

Au pavillon d'Administration, où j'ai mon bureau, de quoi entends-je parler? De la nouvelle chaire d'étude. Comment s'appelle-t-elle? La chaire l'Assomption. Aux Arts, où je dois me rendre régulièrement, j'entends plus souvent parler de saint Joseph que de Marx ou de Beaudelaire. Et à Taillon, je suis accueilli par qui? Par le Salon crétien. Lorsque je me sens trop coincé entré Notre-Dame de l'Assomption et saint Joseph et que je veux me changer les idées en regardant à la fenêtre de mon bureau, que vois-je? L'église Notre-Dame d'Acadie. Et si je cherche quelque chose de plus excitant et que je jette coup d'oeil au programme du Carnaval étudiant, qu'est-ce que j'y trouve? Première activité: bénédiction du Carnaval; dernière activité: messe du Carnaval. Lorsqu'on aura dans les mains le programme de la collation des grades en mai, qu'y trouvera-t-on? Messe des finissants. Savez-vous à quoi on a pensé sérieusement ces dernières semaines? A diffuser sur les ondes de CKUM la messe du dimanche. Décidément, il n'y a pas moyen de s'en sortir. On aura peut-être un jour le chapelet quotidien diffusé dans les résidences, la prière avant les cours, la bénédiction des colloques, conférences, expositions etc., la bénédiction des chasse-neige et des parkings, la bénédiction des condoms et une chaire d'étude en sexologie qui s'appellera la chaire Immaculée-Conception. Où suis-je? A l'Université de Moncton ou à l'Université catholique de Moncton?

**Hektor Haché-Haché**

Cher(ère)s étudiant(e)s,

Je m'excuse auprès de tous les étudiants de l'Université de Moncton et plus particulièrement auprès des étudiants étrangers pour les propos tenus dans la lettre envoyée à ces derniers et publiée dans le journal LE FRONT du 6 avril 1987.

Après discussions avec mes collègues de travail, il a été convenu que les règlements généraux de l'Université de Moncton s'appliquent à tous les étudiants et ce sans distinction. Les étudiants étrangers sont et seront donc soumis aux mêmes règlements que tous les autres

Suite à l'émission "CONTACT" du 21 mars dernier ayant pour sujet l'homosexualité, nous tenons à remercier monsieur Hektor Haché-Haché de son opinion sur notre émission. Il est vrai que nous ne sommes pas des experts et l'objectif de l'émission n'est pas de montrer notre savoir, mais de provoquer des réactions chez les auditeurs.

Nous nous excusons de vous avoir fait

étudiants.

Je m'empresse d'ajouter que contrairement à l'impression qu'à pu laisser ma lettre, la très grande majorité des étudiants étrangers se conforment aux règlements de l'Université en ce qui a trait au paiement de leurs frais de scolarité et de logement.

Votre tout dévoué,

Service des finances  
Université de Moncton  
**Roger Arsenault**  
Responsable des  
recevables

dresser les cheveux sur la tête, mais c'est un peu ce que nous voulons:

**FAIRE REAGIR...**

**Signé: Les animateurs de  
Contact  
François THERRIEN  
Claude ARSON**

**ANDRÉ LUPIEN  
AVOCAT, NOTAIRE et  
travailleur social prof.**

Bureau de **MONCTON**  
222, ch. Mountain  
**858-9711**  
Bureau de **COCAGNE**  
avec l'avocat G. Martin  
(mar. et jeu. seulement  
de 14h à 21h)  
**576-9755**

**Domaines préférés de pratique:**

- Médiation de séparation/divorce (les 2 époux ensemble)
- Achat et vente de maisons
- Poursuite (accidents d'auto, etc.)
- Testaments et successions
- Incorporations et règlements d'associations

# DOSSIER les CONSEILS ETUDIANTS

Notre enquête révèle des déficiences au niveau de la représentativité des conseils étudiants!

## PRÉAMBULE

L'objectif de notre enquête est de déterminer si les conseils étudiants ont établi un processus de représentation démocratique qui répond aux besoins réels de leurs associations.

Nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires internes des conseils étudiants. C'est pourquoi, nous tenons à aviser les lecteurs/trices que ce texte servira à des fins strictement informatives et éducationnelles, et non pas à une sévère critique de ces organisations.

## LA PRIORITÉ DES PRÉSIDENT(E)S DES CONSEILS ÉTUDIANTS

Si l'on se fie aux informations obtenues de la part des président(e)s des différents conseils étudiants qui composent La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, on constate à travers le tableau comparatif ci-dessous, que nous sommes entrés dans une ère de communication.

En effet, on peut remarquer que la très grande majorité des président(e)s ont opté pour la communication pour la durée de leur mandat.

### Pourquoi la communication?

Tout ce que l'on peut dire, c'est que celles-ci/ceux-ci perçoivent un problème relié à la communication au sein de la communauté étudiante et la meilleure façon d'améliorer cette situation, c'est de développer une certaine forme de militantisme à l'intérieur même de leur propre faculté/école.

On remarque que cette communication se traduit surtout par des verbes d'action tels que favoriser, intégrer, regrouper, développer, assurer et augmenter. Quoique l'utilisation de ces mots démontrent une certaine volonté d'agir, il n'en demeure pas moins qu'on ne suggère aucun moyen concret pour arriver à solutionner ce problème.

Ceci ne veut pas dire que les président(e)s sont impuissant(e)s à trouver des solutions à court terme. Au contraire, on semble beaucoup croire au dialogue et à la concertation entre les étudiant(e)s, et c'est là-dessus que les principaux dirigeants des facultés/écoles vont accentuer leurs efforts en vue de développer une meilleure communication avec et entre les membres de leur association respective.

Donc, on peut conclure que les président(e)s tenteront au cours des prochains mois de déployer toutes les énergies nécessaires à l'implantation de mécanismes permettant à cette "fameuse communication" de s'établir définitivement au sein de leur association.

Aussi est-il nécessaire de rappeler que les compagnies sont des entités distinctes dont les vocations sont fort différentes de la FEUM et qui demandent une autonomie complète sur le plan administratif et financier. D'ailleurs le Canadian Business Corporation définit le rôle que doit avoir les administrateurs/trices d'un conseil d'administration en mentionnant ce qui suit:

"Le rôle des administrateurs d'un conseil d'administration est d'aider l'entreprise et de faire exécuter toutes politiques administratives qui sont dans

l'intérêt de l'entreprise et au maintien de sa solvabilité". (p. 235)

Ceci semble clair et justifie grandement l'autonomie des représentant(e)s étudiant(e)s. Toutefois, dans le contexte étudiant, il serait bon de rajouter ce qui suit: (...et devra tenir compte des attentes des membres de l'association étudiante qu'il représente.).

A la lumière de ces faits, il est recommandé d'agir avec honnêteté, sincérité et avec pertinence toute en essayant d'éviter le plus possible toutes controverses ou toutes tendances à une interprétation exagérée des faits ou de la raison d'être des représentant(e)s au sein de ces conseils d'administration.

notre enquête auprès de la firme d'avocats-conseil LEBLANC, BOUCHER, RODGER, BOURQUE, MAILLET, Maître Thomas Maillet nous a confirmé ce qui suit: (Il est évident qu'une association non-incorporée n'a aucune personnalité morale et juridique).

En effet, tout membre qui voudrait contester la légitimité d'une association non-incorporée n'aurait aucune difficulté à défendre ses droits et à dissoudre ladite association puisqu'elle n'existe même pas!

Voilà, une situation quelque peu embarrassante pour nos conseils étudiants. Cependant, il n'y a pas lieu de s'alarmer pour autant, mais il serait

légalement reconnue;

4) Rapport d'impôt sur les corporations.

De plus, les dirigeants seront dégagés de toutes responsabilités civiles concernant la gestion financière de l'association. Toutefois, ils doivent gérer les biens et les actifs de l'association d'une manière responsable et selon les intérêts de l'association. Aussi, les membres seront protégés de tout abus de pouvoir de la part de leurs dirigeants et les limites de leurs pouvoirs doivent être écrits dans la constitution.

Ceci n'est qu'un simple aperçu des obligations qui doivent exister au sein d'une association. Il en existe beaucoup d'autres, et c'est pourquoi, je vous invite à

Faculté	Priorité du président	Poste vacant	Conseil	Rôle des représentants
ARTS	Communication avec les autres facultés/écoles	Nomination intérimaire (30 jours) entre-temps élections partielles	Si encore vacant, nomination, intérimaire indéterminée par le conseil	Aucune définition
Sc. Inf.	Favoriser la communication entre les niveaux	Néant	Elections partielles, si encore vacant-nomination int. indéterminée	Idem
ENEF	Assurer la continuité	Elections partielles, entre-temps, nomination int. déterminée	Si encore vacant, nomination int. indéterminée ou poste laissé vacant	Néant Doit faire un rapport au conseil au conseil
Adm.	Non-disponible lors de l'entrevue	Nomination intérimaire (30 jours) entre-temps élections partielles	Si encore vacant, nomination, intérimaire indéterminée par le conseil	Aucune définition
EPEL	Développer la communication entre les membres	Nomination indéterminée	Néant	Néant Axé sur la philosophie du conseil
Sciences	Développer la participation chez les membres	TréSORIER et secrétaire sont nommés. Elections générales pour les autres et élections partielles si nécessaire	Si encore vacant, laissé à la discrétion du conseil	Soumet un rapport et défend les intérêts de la faculté
Sc. Soc.	Assurer le bon fonctionnement du conseil	Néant	Elections générales ou partielles si encore vacant nomination int. indéterminée.	Assurer l'épanouissement des membres
Education	Meilleure communication entre prof-étudiants	Néant	Elections générales + élections partielles (s'il y a lieu). Si encore vacant, nomination int. indéterminée.	Néant Rôle autonome
Droit	Faciliter l'intégration des étudiants à l'école de droit.	Elections générales + élections partielles (s'il y a lieu).	Si encore vacant, poste offert à l'ancien détenteur sinon, laissé vacant.	Soumet un rapport annuel et défend les intérêts des membres.
Ser. Soc.	Travailler au regroupement des étudiant(e)s.	Néant	Pour les niveaux: élections partielles, pour l'exécutif; nomination, int. indéterminée. Poste offert en priorité aux membres de l'exécutif.	Néant Soumet un rapport autonome dans sa prise de décision.
Génie	Augmenter la participation étudiante.	Elections partielles, entre-temps, nomination intérimaire déterminée.	Si encore vacant, nomination intérimaire déterminée.	Intérêts des étudiants

Il nous semble donc évident que les conseils étudiants auraient intérêt à "remodeler" leur constitution et à définir clairement leurs attentes face aux rôles que doit avoir leurs représentant(e)s.

## INCORPORATION DES CONSEILS ÉTUDIANTS

Quoique l'on en dise, l'incorporation aura beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. Mais, tout d'abord, qu'est-ce qu'on entend par incorporation?

L'incorporation sert surtout à faire reconnaître l'existence même d'une association sur le plan moral et juridique. Autrement dit, les membres et les dirigeants d'une association seront reconnus comme tel et seront protégés par la loi. Lors d'une entrevue téléphonique effectuée dans le cadre de

préférable que les conseils étudiants se penchent sur cette question et agissent en conséquence.

Qu'elles sont les véritables avantages de l'incorporation?

Une chose est certaine, c'est qu'elle ne peut contrevenir à l'émancipation d'une association, bien au contraire, l'incorporation va la raffermir! En effet, autant les membres que les dirigeants de l'association seront protégés par la loi, autant ils en bénéficieront sur le plan démocratique. Ceci s'explique par le fait, que les dirigeants devront obligatoirement soumettre à leurs membres les informations suivantes:

- 1) Rapport d'activités des dirigeants;
- 2) Rapport sur les états financiers de l'association;
- 3) Etablissement d'une constitution

vous informer sur ce sujet auprès d'un(e) avocat(e) ou encore en consultant la bibliothèque de l'École de droit.

Coûts reliés à l'incorporation...

Evidemment, l'incorporation d'une association ne se fait pas gratuitement. Il en résulte des coûts qui vont de la manière suivante:

—Entre 35\$ et 215\$ pour les Lettres Patentes (Évalué selon le coût total de vos biens et actifs. Dans le cas des conseils étudiants, cela ne devrait pas aller au-dessus de 60\$).

—15\$ pour l'enregistrement du nom de l'association.

—35\$ pour les frais administratifs (Déposer la demande).

—30\$ pour le sceau de l'association.

## Informations provinciales et nationales

—300\$ minimum pour les frais juridiques.

A noter que si les conseils étudiants sont intéressés par une incorporation, ils devront s'attendre à déboursé 500\$ environ pour toute la procédure d'incorporation.

Voilà, pour les coûts à l'incorporation! Une fois incorporé, l'association sera assujettie à la loi sur les compagnies et devra assurer un minimum d'informations et de services à ses membres. Pour le reste, la constitution complètera les devoirs et obligations des membres et des dirigeants ainsi que tous autres règlements relatifs à la bonne gestion des biens et actifs prévus par les membres en assemblée générale.

Enfin, les inconvénients à une telle action se résument à ce qui suit "Augmentation de la paperasserie au sein du conseil étudiant". Si cela peut représenter un inconvénient, eh bien, dites-vous qu'on peut dire adieu à toutes garanties de démocratie sérieuse au sein des structures organisationnelles des conseils étudiants.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Lorsque nous réfléchissons à cette situation, nous ne pouvons faire autrement que de conclure que la représentativité des conseils étudiants est d'une part, très fragile sur le plan juridique, et d'autre part, démontre des lacunes sur le plan constitutionnel.

Il va de soi que des mesures correctives doivent être apportées par les conseils étudiants, si on veut obtenir une certaine égalité des pouvoirs entre les membres d'une "association". Cependant, les actions administratives des dirigeants des conseils étudiants devront être faites dans le respect de la loi et des individus.

## MODE DE REPRÉSENTATION

Ce qui semble se dégager d'une manière unanime au niveau de cette enquête c'est qu'on constate que tous les conseils étudiants ont adopté un mode de représentation similaire, soit par voie électorale, au suffrage universel et par un vote majoritaire à un tour. On ne peut faire autrement que de constater la consistance même de ce mode à travers les facultés/écoles.

## POSTES VACANTS

L'un des aspects le plus intéressant que dévoile notre enquête, c'est qu'on constate que les conseils étudiants n'ont

sûrement pas la même approche concernant la manière de combler les postes vacants.

En effet, seulement 55% des conseils étudiants ont prévu des mécanismes dans leur constitution, mais encore là, ceci n'est pas très clairement défini puisque les constitutions étudiantes ne mentionnent nullement les modalités à suivre en vue de combler les postes vacants.

Par contre, sur le plan strictement administratif i.e. la décision est laissée à la discrétion du Bureau de direction ou conseil d'administration. Nous avons posé la question, à savoir: Qu'advient-il des postes laissés vacants si, après les élections partielles, ils l'étaient toujours?

Les réponses obtenues ont été assez simples puisque la décision à cet effet relèverait exclusivement du Bureau de direction ou du conseil d'administration. En effet, 64% des conseils étudiants ont opté pour une nomination intérimaire indéterminée, tandis que les autres conseils étudiants ont opté pour différentes approches, telles que laisser le poste vacant, offrir le poste à l'ancien détenteur du poste ou offrir le poste en priorité à un membre de l'exécutif.

Voilà, dans l'ensemble, la situation qui s'applique telle que nous la voyons actuellement au sein des conseils étudiants.

## LE RÔLE DES REPRÉSENTANT(E)S À LA FEUM, L'APARE ET AUX MAUI

Une des questions posées lors de notre enquête était de savoir si la constitution des conseils étudiants définissaient le rôle que devaient jouer les représentant(e)s des conseils étudiants. Ce que l'on entend par "rôle", ce sont les obligations et responsabilités ou encore la marge de manoeuvre que le/la représentant(e) peut avoir envers les conseils d'administration de la FEUM l'APARE et les MAUI.

Une chose est certaine, c'est que 64% des conseils étudiants n'ont aucune définition du rôle de leurs représentant(e)s dans la constitution. Tandis que les autres ont mentionné que leur représentant(e)s devaient défendre en priorité les intérêts des étudiant(e)s.

Mais, encore là, rien n'indiquait dans les constitutions consultées une définition claire et précise de ce rôle.

Voilà, une situation qui mérite une réflexion sérieuse de la part de nos dirigeants étudiants.

## DATE D'ÉLECTION-ANNÉE DE PARUTION DE LA CONSTITUTION—MODIFICATION DE LA CONSTITUTION-TAILLE DE L'ORGANISATION

Sur ces derniers aspects, nous avons recueilli ces données en vue de divulguer une information objective sur certaines modalités reliées à la légitimation des constitutions et du processus électoral appliquée par les conseils étudiants.

Ainsi, les lecteurs/trices pourront constater par eux-mêmes que les élections générales n'ont pas toutes lieu en même temps, que les constitutions ont été créées à différentes périodes, que seulement 18% des conseils étudiants sont incorporés et que finalement, le nombre de membres qui compose le conseil d'administration des conseils étudiants varie de 10 à 21 membres.

## RECOMMANDATIONS

Quoique l'on remarque certaines carences au niveau des processus de représentation dans les conseils étudiants, nous invoquerons certains règlements d'ordre juridico-administratif qui vous seront divulgués à titre informatif et suggestif pour le bénéfice de nos lecteurs/trices.

Tout d'abord, si l'on se fie aux informations transmises par le biais du "Canadian Business Corporation" qui est l'autorité morale en matière d'éthique industrielle et de la loi sur les compagnies du N.-B. qui est le document de base concernant l'aspect purement juridique. Nous pouvons affirmer que certaines directives administratives et constitutionnelles appliquées par les conseils étudiants vont à l'encontre de la moralité publique.

## POSTES VACANTS

En effet, l'on remarque que la plupart des constitutions étudiantes ne donnent ou du moins presque pas de détails concernant les postes vacants après les élections générales. Si l'on se base sur les informations obtenues auprès des président(e)s des conseils étudiants, on constate que c'est plus souvent qu'autrement que la philosophie des conseils étudiants qui prédomine les jugements et la décision des membres du conseil étudiant.

Cette approche laisse donc, une marge de manoeuvre considérable aux dirigeants étudiants et peuvent, à ce stade-ci, commettre des bévues qui auraient des conséquences fâcheuses sur la crédibilité de leurs décisions. C'est pourquoi, il est nécessaire dans ce contexte-ci, d'éviter la controverse et peut-être même, des litiges sérieux entre les membres, d'élaborer d'une manière claire et précise le fonctionnement d'une organisation ainsi que le rôle de ses dignes représentant(e)s.

Ainsi, si l'on prend exemple des nominations intérimaires indéterminées, il faut que ce processus soit clair i.e. qu'il serait inadmissible qu'une personne non-élue prenne un poste de direction d'une manière indéterminée comparativement à ces collègues qui sont légitimement élus par les membres de l'association.

Il faut comprendre que le pouvoir politique de ces deux types de nomination ne sont plus les mêmes et qu'il serait préférable d'éviter ce genre de nomination et cela pour deux raisons:

- 1) Les constitutions étudiantes précisent que les dirigeants de l'association sont, à prime abord, des personnes élues au suffrage universel pour avoir droit à une représentativité décente;
- 2) Ne pas appliquer le principe démocratique de l'élection (générale ou partielle) et faire des nominations de personne non-élue demeure illégitime, non représentatif, et qui se transforme en du patronage.

Donc, les nominations intérimaires indéterminées sont à proscrire. Toutefois, dans le cas de postes vacants après une élection générale dûment appliquée, on constate que certains conseils étudiants ont trouvé des formules qui démontrent un certain respect des membres. Certains offrent le poste à un membre de l'exécutif déjà élu, d'autres préfèrent laisser tout simplement le poste vacant, tandis que d'autres font des nominations intérimaires déterminées (30 jours) tout en déclenchant des élections partielles.

Voilà des suggestions intéressantes qui pourraient sûrement aider les conseils étudiants à mieux légiférer dans ce domaine. Aussi, il est important de souligner le fait qu'il faudra toujours élaborer une proposition qui écartera toutes ambiguïtés concernant cet aspect, et de l'inscrire dans la constitution.



# Réunion de fondation d'une fédération pan-provinciale de la jeunesse

Les 15, 16 et 17 mai 1987, les chefs de file des instances et organismes de jeunes de la communauté acadienne francophone de la province se rassembleront au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston, afin d'arrêter les fondements d'une Fédération pan-provinciale les réunissant tous.

En effet, et Activités-Jeunesse (1980) Inc., et le Conseil provisoire - mandaté, dans le cadre de la Conférence-Jeunesse de Shippagan du printemps dernier, pour justement préparer les modalités d'une fédération des organismes de jeunes de la communauté acadienne francophone du Nouveau-Brunswick -; sont tout deux enthousiasmés de pouvoir annoncer la tenue de cette réunion, certes historique, au Centre universitaire Saint-Louis-

## L'équipe de Droit à la Coupe Gale

L'équipe de l'École de droit de l'Université de Moncton a terminé quatrième au Concours national du Tribunal-école Gale, qui a eu lieu, récemment, dans les salles des tribunaux de la Cour d'appel de l'Ontario, à Osgoode Hall.

Dix-sept facultés de droit canadiennes y ont participé. En terminant au quatrième rang, l'équipe de l'École de droit de l'Université de Moncton, composée d'Annette Boucher, de Chéticamp, en Nouvelle-Ecosse; Pierre Comeau, d'Edmonton, en Alberta; Michael Murphy, de Toronto, en Ontario; et Martine Richard, de Moncton, a gagné ses deux rondes avec des victoires contre l'Université de Montréal et l'Université du Manitoba. La session contre l'Université de Montréal a été plaidée entièrement en français. Celle contre l'Université du Manitoba était bilingue, cette dernière plaidant en anglais.

Le Tribunal-école Gale est bilingue depuis quatre ans. Toutes les facultés de droit au Canada sont invitées à y participer. En participant depuis quatre ans, l'École de droit de l'Université de Moncton a précipité et forcé la bilinguisation de ce concours national.

Les étudiants plaident la cause de Sa

Maillet au cours du mois de mai prochain.

Ainsi donc, à peine deux ans après une manifestation sans équivoque du souhait d'un tel regroupement par les jeunes mêmes, dans le cadre du congrès national d'A.I.J.: "Coopération-jeunesse" et réaffirmé avec conviction par les chefs de file de leurs organisations les 16, 17 et 18 mai 1986 à la Conférence-Jeunesse de Shippagan; les jeunes acadiens francophones du Nouveau-Brunswick se doteront d'une infrastructure pan-provinciale apte à faire valoir autant leurs apports qu'attentes...

Par ailleurs, comme une ébauche des règlements généraux adaptée au fondement d'une telle Fédération pan-provinciale de la jeunesse circule auprès des organismes de jeunes depuis déjà

Majesté la reine contre Lana Louise Clarkson, décision de la Cour suprême du Canada en appel de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Cette cause concernait la recevabilité d'une déclaration auto-incriminante faite par une personne en état d'ivresse qui n'avait pu bénéficier de conseils juridiques lors d'une enquête menée à la suite d'un meurtre.

Les étudiants Boucher et Comeau représentaient l'appelante et les étudiants Richard et Murphy, l'intimée. Les juges de la Coupe Gale sont des membres de la magistrature canadienne et proviennent des provinces de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. La province était représentée par le juge Robert Rice, de la Cour d'appel, et le juge Bernard Jean, de la Cour du Banc de la Reine.

La Coupe Gale a été remportée par l'Université McGill, de Montréal. L'Université d'Ottawa a terminé deuxième et l'Université de Calgary, troisième. L'École de droit de l'Université de Moncton a terminé pour la troisième fois pendant les quatre années de sa participation dans les quatre premiers rangs au concours. Elle a terminé en quatrième place en 1984 et a remporté la Coupe Gale en 1985.

plus d'un mois et, à moins de l'exercice d'une coercition externe induite et néfaste à l'endroit des organismes de jeunes; Activités-Jeunesse (1980) Inc. et le Conseil provisoire demeurent convaincus dans la perspective d'une participation d'une cinquantaine de chefs de file à cette réunion de fondation d'une Fédération pan-provinciale de leurs organismes les 15, 16 et 17 mai prochain.

C'est comme l'ont si bien dit: Manon Richard - présidente d'Activités-Jeunesse - et Pierre Boudreau - président du Conseil provisoire -, et ce sans prétention; "la concrétisation d'une Fédération pan-provinciale de la jeunesse constituera l'équivalent de l'inscription d'une toute nouvelle strophe à l'épopée acadienne".

## Opinion du lecteur

### De quoi virer bleu

*Les bleus sont-ils une menace pour la communauté universitaire? Voilà une question que l'on est en droit de se poser. Chose certaine, ils le sont sûrement pour les voitures stationnées sur le campus. Ils semblent n'avoir rien d'autre à faire que de chercher à prendre en défaut les automobilistes qui n'arrivent pas toujours à se trouver un stationnement adéquat dans des "parkings" souvent trop petits.*

*Je crois, de plus, qu'ils font un usage abusif du remorquage, d'autant plus qu'une telle façon de procéder occasionne des frais que peut d'étudiants ont les moyens de payer. Ne serait-il pas temps que l'Université songe à redéfinir le rôle des bleus, et qu'elle se demande si elle a réellement besoin d'autant de gardiens de sécurité qui se prennent trop souvent pour des "rambo"? C'est à se demander si ces derniers ne se sentiraient pas plus à leur place au Viet-nam qu'ici. Pourquoi l'Université n'investit-elle pas davantage dans des services plus essentiels que la surveillance des voitures?*

*Ainsi, par exemple, elle pourrait améliorer le système d'éclairage, offrir un service d'escorte nocturne qui aiderait à la prévention des agressions, effectuer les réparations qui s'imposent sur les terrains de stationnements et les routes, etc...*

*Au pire aller, l'Université pourrait affecter ces bleus à d'autres tâches moins futiles et ingrates que la surveillance des zones de stationnement interdites, surtout lorsque cela doit se faire sous des températures très froides qui risquent de les rendre encore plus "frigides". Par exemple, pourquoi les bleus ne pourraient-ils pas devenir des distributeurs de condoms ou des gardiens de sécurité dans une banque de sperme que l'on pourrait ouvrir à Taillon à côté de la Banque Nationale, remplacer le guichet automatique quand celui-ci fait défaut, passer la quête dans la nouvelle église Notre-Dame d'Acadie, etc...?*

*Ce serait là, certainement, un usage plus intelligent de l'augmentation de nos frais de scolarité.*

Laurent Durot

### AIESEC Moncton: ça bouge

AIESEC-Moncton (Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales à Moncton) existe depuis déjà deux ans. A travers différents projets, on a su agrandir le champs d'expérience de ses membres. Ce semestre ici, deux projets d'importance capital seront réalisés: le programme d'échange et l'organisation du congrès régional.

### Programme d'échange

L'AIESEC est un organisme sans but lucratif géré par des étudiants dans 68 pays. L'AIESEC offre aux étudiants de n'importe quelle discipline, la possibilité de faire un stage de formation à l'étranger ainsi que la chance d'élargir leurs horizons. Ainsi, les étudiants pourront développer leurs connaissances et d'avoir des échanges enrichissants avec d'autres étudiants partageant les mêmes intérêts. Un des objectifs de l'AIESEC est de promouvoir la coopération et la compréhension internationales.

En allant travailler dans un pays étranger, les étudiants ont la possibilité d'acquérir une expérience pratique tout en échangeant avec les gens d'un autre pays. Le stage peut s'étaler de deux mois à 18 mois.

De nos jours, l'employeur recherche de plus en plus un personnel expérimenté, ayant de l'initiative, une facilité de communication et de la flexibilité tant qu'aux postes à combler.

L'AIESEC vous offre la chance de développer votre potentiel en participant à un programme d'échange. Cet échange aidera l'étudiant à lier le côté théorique à la pratique de votre profession.

Cette année, deux de nos membres; Françoise Roy et Greg Landry participent à cet échange internationale. Françoise ira en Hollande aux Pays-Bas ayant été accepté pour travailler dans sa concentration d'étude: Marketing, tandis que Greg tirera son expérience au Nigéria dans un domaine encore inconnu.

Cet échange est une première à Moncton et nous souhaitons un franc succès à nos explorateurs.

### Congrès régional

AIESEC-Moncton sera l'hôte du Congrès régional des provinces de l'Atlantique. Une délégation de 100 membres est attendue le 8, 9 et 10 mai au Campus de l'Université de Moncton. Ces journées d'ateliers seront très intéressantes et enrichissantes tant au niveau intellectuel que professionnel. Parmi les activités du premier semestre de l'année 1986-1987, des projets tels que la vente de roses, journée carrière, conférenciers invités et panier de fruits ont été réalisés. L'AIESEC ne se limite pas qu'à ces activités, bien au contraire, nous laissons la liberté de création de projets pour quiconque veut apprendre en organisant une telle activité.

Tout le monde peut devenir membre de l'AIESEC peu importe le champs d'étude que vous soyez. Vous n'avez qu'à vous informer au bureau d'AIESEC au local 161 de la faculté de l'administration.

Nathalie Gervais  
Membre de l'AIESEC



**sports experts**

le Rythme

Place Champlain 382-3906



La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, 1re rangée: Dave Quigley, athlète masculin de l'année et Lise Gautreau, athlète féminine de l'année; debout: Julie Godin, recrue féminine; Christine LeBlanc, entraîneure de l'année et Michel Boucher, recrue masculine.



Lors du Gala des athlètes qui s'est déroulé le 4 avril au Centre universitaire de Moncton, une dizaine d'étudiant-e-s ont reçu le titre de joueur ou joueuse par excellence de leur équipe. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, 1re rangée: Michel Ross, au volley-ball; Julie Godin, au volley-ball et Mohammed Hrida, au soccer; 2e rangée: Danielle Audet, au hockey sur gazon; Claude Gosselin, au hockey; Gisèle Bilodeau, en athlétisme; Sylvain Savoie, en athlétisme; Gilles Gautreau, au cross-country et Laura-Lise Belliveau, en gymnastique rythmique sportive.

### Les plus utiles

Au cours du Gala, on a également annoncé les noms des joueurs ou joueuses les plus utiles à chaque équipe. En athlétisme, le titre est allé à Sylvain Savoie, chez les hommes, et Gisèle Bilodeau du côté féminin. Au cross-country, Gilles Gautreau a reçu le titre; au volley-ball, Michel Ross chez les hommes et Julie Godin chez les femmes ont été le choix des deux formations de l'Université. Pour sa part, Mohammed Hrida, a été nommé le plus utile au soccer; Danielle Audet, au hockey sur gazon; Laura-Lise Belliveau en gymnastique rythmique sportive et Claude Gosselin au hockey.

participation dans les sports universitaires ont également reçu une récompense sportive. Il s'agit de: Pauline LeBlanc et Lise Cormier au hockey sur gazon; Michel Ross, au volley-ball masculin; Jacqueline Maillet, en cross-country; Eric Cormier, au hockey; Samir Eljai, Michel Morin et Elder Duarte au soccer; ainsi que Laura-Lise Belliveau en gymnastique rythmique sportive.

#### Membres des équipes étoilées

Enfin, des présentations spéciales ont été faites aux athlètes ayant été sélectionnés sur des formations étoilées au niveau de l'Atlantique et du Canada. Ils sont: Dave Quigley, Serge Amyot, Alain Richard et François Sills au hockey; Lise Gautreau, en gymnastique rythmique sportive; Julie Godin et France Lambert, au volley-ball féminin et Danielle Audet au hockey sur gazon.

#### Quatre ans de participation

Comme à chaque année, les athlètes ayant complété quatre années de

## Suite de la page 7

### LE RÔLE DES REPRÉSENTANT(E)S À LA FEUM, L'APARE ET AUX MAUI

L'une des constatations éloquentes de cette enquête demeure l'absence quasi-totale dans la constitution des conseils étudiants de paramètres précis sur le rôle que doit jouer leurs représentant(e)s au sein des conseils d'administration de la FEUM, l'APARE et des MAUI.

En fait, si l'on regarde le tableau comparatif, on constate que le rôle de ces représentants se limitent tout simplement à soumettre un rapport et à représenter les intérêts des étudiant(e)s de la faculté/école. Voilà, une généralité qui nous laisse sceptique sur l'interprétation qu'on pourrait en faire de ce rôle, si c'est vraiment un rôle proprement dit!!?

En réalité, la question qu'on doit se poser, c'est de savoir quels intérêts les représentant(e)s doivent-ils/elles défendre réellement? Nul ne le sait. C'est pourquoi, il est fortement suggéré, surtout dans le contexte étudiant, que les conseils étudiants définissent clairement à travers leur constitution le rôle que doit jouer les représentant(e)s au sein des conseils d'administration de l'APARE, MAUI et la FEUM.

A titre suggestif, les conseils étudiants pourraient adopter la définition suivante:

A l'exception de la FEUM, les représentant(e)s de l'APARE et des MAUI devraient avoir un rôle autonome dans la prise de décision tout en considérant les

attentes des membres de leur association étudiante et des intérêts de la compagnie où il siège.

En ce qui concerne la FEUM, étant donné sa vocation politique, il semble évident que les intérêts de chaque conseil étudiant prédomineront les discussions de chaque séance du conseil d'administration de la FEUM.

## CENTRELLES

CENTRELLES est une collective de femmes intéressées à promouvoir l'auto-santé des femmes.

\*\*\*

Les femmes sont capables d'une plus grande prise en charge de leur propre santé. Comment y arriver? D'abord en s'informant pour se réapproprier le savoir et pour atteindre un niveau de mieux-être optimal.

\*\*\*

UN CENTRE DE DOCUMENTATION situé à la Bibliothèque Champlain du Centre Universitaire de Moncton offre à toute femme désireuse de connaître les enjeux d'une bonne santé physique et mentale, une documentation abondante et facile à consulter.

Depuis sa création en 1983, Centrelles travaille à développer quelques 35 dossiers, subdivisés en 400 thèmes qui touchent de près ou de loin la santé des femmes. Les dossiers

Centrelles contiennent de l'information vulgarisée, une mise à jour de la recherche scientifique, des méthodes préventives, des alternatives de traitement, et des ressources matérielles et humaines.

\*\*\*

#### LE POURQUOI D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

— En maintenant les femmes dans l'ignorance en matière de santé physique et mentale, le système médical renforce les attitudes de dépendance des femmes.

— Il est difficile d'obtenir une information médicale adéquate. Le plus souvent, on présume que la femme "ordinaire" est incapable de comprendre les aspects techniques d'un traitement. On prend rarement le temps d'expliquer les effets secondaires et contre-indications d'un traitement donné, et encore moins de répondre aux questions d'ordre préventif.

#### Pourquoi cette distinction?

Dans le cas de l'APARE et des MAUI, trois raisons majeures influenceront cette approche:

1) Les représentant(e)s sont les seul(e)s à être au courant des véritables problèmes de la compagnie;

2) Les représentant(e)s doivent être des personnes responsables dont le jugement devra être sans équivoque et sous aucune influence externe/interne;

3) Les représentant(e)s sont des personnes élues ayant des comptes à rendre à la masse seulement.

Voilà des raisons qui justifient le besoin d'autonomie des représentant(e)s!

#### BIENVENUE À TOUTES!!!

Pour plus d'information, communiquez avec Huberte Gautreau (858-4121) ou Marie-Ange Fournier (858-4256).

École des Sciences infirmières  
Pavillon Jacqueline Bouchard  
Université de Moncton  
Moncton, N.B.  
ETA 3E9

## SMITH CORONA



XL 1000

SPECIAL!  
259.95

#### Machine à écrire électronique

- une ligne entière correction
- word-craser correction
- centrage automatique
- retour marge automatique
- 10 et 12 pitch

économisez 40 pourcent

Colpitts the Stationer  
120 Westmorland St. 853-8920

## Centre d'emploi

**CENTRE D'EMPLOI DU CANADA  
SUR LE CAMPUS (CEC-SC)  
Pavillon Léopold-Tailon  
Pièce 401**

Dans le présent texte, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte sans aucune intention de discrimination.

Tous les emplois reçus par le CEC-SC sont affichés sur les tableaux d'affichage des écoles et des facultés.

Travail à temps partiel sur le campus ou en ville

**Chauffeurs pour livraison à domicile**  
Doit posséder une voiture et assurance  
Salaire: 4\$ l'heure + Commission + Pourboires. Entraînement dans l'industrie du service alimentaire

**Opérateur pour recevoir les commandes par téléphone**  
De 10 à 20 heures par semaine  
Soirs et fins de semaines  
Salaire: 4\$ l'heure  
Bilingue

**Hôte-Restaurant**  
Surtout les fins de semaines  
Ce poste va devenir à temps plein pour l'été  
Salaire: 4\$ l'heure

## EMPLOIS D'ÉTÉ

Pour les emplois mentionnés ci-dessous il est important de soumettre votre demande d'emploi au CEC-SC avant-midi le jour de la date limite

**16 avril 1987**  
**Services aux étudiants - Centre universitaire de Moncton**  
**Co-ordonnateur du Festival d'entrée 1987**  
Vous devez avoir complété au moins deux années d'études au C.U.M.  
Fonctions: Responsable pour la planification, coordination et réalisation du programme du Festival d'entrée 1987; maintenir contacts nécessaires avec la F.E.U.M. et autres conseils étudiants, doyens, directeurs pour la réalisation d'un programme d'activités pour tout le campus; superviser travail d'étudiants qui travaillent à ce projet (graphiste, publiciste, etc.); établir, avec les organismes collaborateurs, un budget d'opération et voir à son contrôle.  
Durée de l'emploi: Fin avril à fin septembre (équivalence de 16 semaines)  
Salaire: 3 750\$

**23 avril 1987**  
**Parc National Fundy**  
Poste disponible: Préposé à l'accueil  
Doit être bilingue

**23 avril 1987**  
**College Pro Painters**  
Peintres  
Salaire: 6,50\$ l'heure + boni

**23 avril 1987**  
**Marine Atlantique - Service de traversiers** (Ile-du-Prince-Edouard - Nouveau-Brunswick) Pour liste d'emploi disponibles, vérifiez avec le Centre d'emploi du Canada sur campus

**23 avril 1987**  
**Harris Business Investments**  
**Kirby Products**  
Vendeur  
Travail à temps plein pour l'été - Peut devenir à temps partiel à l'automne.

**23 avril 1987**  
**Ville de Moncton**  
**Les Services Communautaires de la Ville de Moncton** ont plusieurs postes disponibles dans les parcs et aux piscines: Sauveteurs, Coordonnateurs de programme, Conseillers de garderie, Conseillers du Camp pour handicapés, Conseillers de sorties, Gardiens, Instructeurs, Gardiens Chefs, Gardiens Assistant Chef.  
Les formulaires seront envoyés à chaque semaine et les postes seront remplis au fur et à mesure que les candidats qualifiés enverront leur demande.

**23 avril 1987**  
**Magic Mountain Water Theme Park (Moncton)**  
Postes disponibles: Sauveteurs

**23 avril 1987**  
**Disc-Jockey dans une brasserie locale**  
Heures de travail: 21h à 01h (au moins 2 soirs par semaine) 25\$ par soir

**23 avril 1987**  
**Atlantic Lottery Corporation**  
Assistant au dessinateur graphique  
Etudiant en Arts Visuels - Connaissance de caméras de reproduction. Assister le dessinateur dans la préparation graphique et mécanique de matériel de promotion pour bulletins d'information, formulaires d'affaires, etc.  
Salaire: 5,94\$ l'heure

**23 avril 1987**  
**Spruce Grove Nursery Supply**  
Assistant Gérant (Opérations)  
Etudiant en 3e année Génie, Arts Visuels ou Administration avec connaissances en Marketing et Informatique. Capable de faire du travail de construction et de paysagiste, Capacité de lever des objets lourds.  
Fonctions: Préparer des plans de paysages, faire estimés de contrats, achats, dessins de plans à l'aide d'ordinateurs.  
Salaire: 6\$ l'heure + boni.

**23 avril 1987**  
**Dickie Dee Ice Cream (Moncton)**  
Vendeur  
Salaire: 20% des ventes

**23 avril 1987**  
**Dickie Dee Ice Cream (Shédiac)**  
Représentant de la Compagnie  
Fonctions: Augmenter les ventes, voir à ce que les bicycles soient toujours en bonne condition; s'assurer que les vendeurs se présentent régulièrement au travail, etc.  
Salaire: Commission (négociable)

**29 avril 1987**  
**La Société de développement du Cap-Breton**  
Carrière '87 - Programme d'emplois d'été. Vous devez être résident du Cap-Breton et vous devez retourner aux études à l'automne '87

## PRÉ-SÉLECTION

**16 avril 1987**  
**Atlantic Focus Inc. (Moncton)**  
Poste en Recherche Marketing  
Degré en Administration  
Compétence et affinité particulières, dans l'ordre, en 1) Informatique; 2) recherche & statistique; 3) comportement du consommateur.  
Vous devez: être bilingue, avoir permis de conduire, personnalité dynamique, esprit d'entrepreneurship.  
Salaire: 2 une rémunération de base concurrentielle s'ajoutera une participation directe à l'apport spécifique, le tout pouvant atteindre les 30 000\$ et plus en revenu annuel

**22 avril 1987**  
**Brunswick Business Journal (Moncton - aura à voyager dans le nord-est de la province)**  
Agent de Marketing  
Degré universitaire avec concentration en Marketing  
Fonctions: Promouvoir la vente d'annonces publicitaires auprès d'institutions et magasins de détail.

**23 avril 1987**  
**K-Mart**  
Stagiaire en Management  
Degré en Administration des Affaires ou autres avec concentration en Administration des Affaires.

**23 avril 1987**  
**Confederation Life Insurance Company**  
Programmeur et Actuaire  
Travail à Toronto

**23 avril 1987**  
**Assomption Compagnie Mutuelle**  
Représentant des ventes

**23 avril 1987**  
**Standard Life**  
Représentant des ventes (peut mener à un poste en gestion)  
Degré en Administration, Droit ou Education

**23 avril 1987**  
**L'Industrielle Compagnie d'Assurance**  
Représentant Courtier - Conseiller Financier  
Préférence étudiants en Administration - mais intéressé à toutes les disciplines.  
Bonnes chances d'avancement  
Salaire: Commission

**23 avril 1987**  
**La Commission de la Fonction Publique**  
Programme d'Action Positive  
Afin d'améliorer et d'augmenter l'inventaire d'individus qualifiés, la Commission a mis sur pied un programme de recrutement d'individus des: Minorités visibles, Femmes, Autochtones et Handicapés.  
Exemple de personne handicapées: Problèmes de coordination, d'audition, de mobilité, d'élocution, vision et autres.

**23 avril 1987**  
**Programme de stages législatifs - Nouvelle-Ecosse**  
Pour une période de six(6) mois à compter du 2 janvier 1988. Agir comme assistant aux membres de la Chambre de l'Assemblée Législative.  
Ce poste est disponible aux récents gradués d'une université du Canada qui sont résidents de la Nouvelle-Ecosse.  
Degré en: Science Politique, Histoire, Sociologie, Economie ou Géographie.  
Vous devez avoir une bonne connaissance du processus de la politique Canadienne et démontrer une approche non-partisane.  
Salaire: 6,000\$

**23 avril 1987**  
**Association Francophone de St-Jean, Terre-Neuve**  
Coordonnateur  
Degré en Administration ou Psychologie  
Pour explications des tâches, responsabilités et exigences, veuillez vérifier avec le Centre d'emploi du Canada sur campus.

**23 avril 1987**  
**College Pro Painters**  
Franchise (Emploi permanent - vous achetez votre propre franchise)  
Individu possédant degré universitaire reconnu ainsi que facilité à bien communiquer

**23 avril 1987**  
**S.S. Keddy & Sons Ltd. (St-Jean, N.-B.)**  
(Équipement et approvisionnements pour salons de barbiers et salons de beauté)  
Représentant des ventes

**23 avril 1987**  
**LeBlanc, Nadeau, Bujold & Associés (Poste à Grand-Sault, N.-B.)**  
Comptable en Chef  
Degré en Administration, majeur en comptabilité

**16 avril 1987**  
**Metro Fuel**  
Poste de vérificateur  
Degré en Administration  
Basé à Moncton - voyager à travers la province

**EDUCATION**  
**23 avril 1987**  
**Fort McMurray (Alberta) Public School Board**  
Enseignants en Immersion Française - 1ère à 8e année

**SCIENCES INFIRMIERES**  
**23 avril 1987**  
**Hôpital Régional de Campbellton**  
Infirmiers - Infirmières  
Pour divisions Hôtel-Dieu et Soldier's Memorial



# Babillard

## RECITAL

20h00

Le 16 avril 1987

Galerie d'art

Université de Moncton

### NHAT-VIET PHI, Pianiste

D'abord élève de Bernadette LeBlanc, et puis de Claudette Melanson de Moncton, Nhat-Viet Phi a remporté plusieurs honneurs, notamment le premier prix, à l'âge de 11 ans, au Concours du Festival national de musique à Toronto en 1982; le premier prix au Concours de l'Orchestre symphonique de Montréal en 1983; l'Etoile du Festival de Musique du Nouveau-Brunswick, 1983; l'Etoile du Festival de Musique de Moncton métropolitain, 1984. Il a aussi étudié avec Lucille Brassard de Montréal, Irina Kugucheva et Boris Lysendo de Toronto, Eugene List à Vermont, et Gwen Beamish, Ernesto Lejano, et Claude Frank à Banff.

## THEATRE

Au Studio-Théâtre La Grange  
du Centre universitaire de Moncton

Les 11, 12, 13, 14, 15 et 16  
avril 1987

Billets en vente à la cantine de la  
Faculté des sciences de l'éducation

Etudiants: 2,00\$ - Autres: 4,00\$

Spectacle à 20h30

Durée: 2 heures sans entracte

—A VOIR ABSOLUMENT—

### RENCONTRE MBA-MAP

"Le Secteur Privé écrase le Secteur  
Public par un score de 12 à 5"

Le vendredi 20 mars 1987 s'est déroulé à l'Aréna Jean-Louis-Lévesque un match de "Hockey Bottine" opposant les étudiant(e)s de la Maîtrise en Administration Publique (MAP) et ceux de Maîtrise en Administration des affaires (MBA). Ce fut une rencontre excitante permettant aux étudiants "MBA" de démontrer leur haut degré d'efficacité à travers l'adoption continuelle de stratégies de maximisation de profit dans tous les domaines. Malgré la supériorité numérique des joueurs du "MAP" (Ratio 2-1 c'est à dire 2 étudiants MAP pour 1 MBA). Ils ne sont pas venus à bout de l'esprit compétitif des athlètes du "MBA".

Etudiants "MBA"

### POSTES À COMBLER À LA F.E.U.M.

- Président(e) d'assemblée pour les réunions régulières de la F.E.U.M.
- Secrétaire d'assemblée pour les réunions régulières de la F.E.U.M.
- Directeur de la communication
- Relationniste (attaché de presse)
- Directeur(trice) du Bottin étudiant

La période de mise en candidature sera du 24 mars 1987 au 8 avril 1987 à 16h00. Veuillez remettre votre candidature au président de la F.E.U.M., à la Maison de la F.E.U.M.

Pour la description des tâches rattachées à ces postes, contactez l'exécutif de la F.E.U.M.

## CONFERENCE

Le constitutionnaliste **Gérald Beaudoin**, de l'Université d'Ottawa, sera le président d'honneur de la 5e Conférence constitutionnelle de l'École de droit de l'Université de Moncton, qui se tiendra le lundi 6 avril, à compter de 18h30, à la salle 258 du Pavillon Pierre-Amand-Landry du Centre universitaire de Moncton.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un exercice pédagogique global auquel participent tous les étudiants de première année en droit. Le format est semblable à celui des conférences fédérales-provinciales, telle la conférence sur les autochtones qui a eu lieu récemment à Ottawa.

Gérald Beaudoin est un constitutionnaliste de renommée. Il est le rédacteur du rapport Pépin-Robarts sur l'unité canadienne et agit à titre de conseiller du gouvernement fédéral en matière de droit constitutionnelle.

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le mardi 14 avril 1987 à 18h30 au local 050 de la Faculté d'administration.

### Ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 24 mars 1987
5. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion régulière du 24 mars 1987
6. Nominations:
  - a) Président d'assemblée
  - b) Directeur du Bottin
  - c) Relationniste
  - d) Directeur des communications
7. Conseil des gouverneurs
8. Prix de mérite
9. Rencontre '87
10. Autres
11. Clôture de la séance

Le Président,  
**Bertin Losier**

Bonjour,

Je désire inviter les membres du conseil d'administration des M.A.U.I. ainsi que la population en général à une réunion régulière du conseil d'administration des M.A.U.I. le lundi 13 avril 1987. La réunion se tiendra au 431 de l'édifice Taillon à compter de 18h30.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Election d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée pour la séance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 1987
6. Appel de M. Yvon Lacoste
7. Rapport de la commission d'enquête
8. Rapport financier (mars 1987)
9. Poste du directeur général
10. Autres
11. Clôture de la séance

En espérant vous voir, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,  
**Eric Dolron**

## CKUM-MF

Conseil Départemental 87-88

### OUVERTURE DES POSTES:

Cette ouverture de postes pour l'année académique 87-88 s'adresse à tous les étudiant(e)s qui seront inscrits à temps plein à l'Université de Moncton. A noter que les postes de direction doivent être occupés par des citoyens canadiens. Les postes ouverts sont:

- Directeur de la programmation
- Directeur de l'information
- Directeur du marketing
- Directeur des finances
- Coordonnateur de la mise en onde
- Responsable de la musique
- Responsable de la technique
- Producteurs (2 postes)
- Chefs de pupitre (5 postes)
- Journaliste
- Vendeurs de publicité (2 postes)

Tous ces postes sont rémunérés sous forme de bourses (sauf les vendeurs sous forme de commission). Les intéressé(e)s sont priés de postuler par écrit à l'adresse ci-dessous. Un Curriculum Vitae, bien que facultatif, serait utile. Le concours se termine le 10 avril 1987 à 16h30.

Pour plus de renseignements:

Eric C. Martin  
Directeur Général  
CKUM-MF  
159 avenue Massey  
E1A 3E9  
Téléphone: 858-4485

## STAGE

Comme à chaque année, la France offre aux Acadiens et Acadiennes d'aller suivre un stage de perfectionnement à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-Le-Roi (près de Paris) du 7 au 23 juillet 1987.

Le thème d'études de cette année sera les sources mondiales de l'Art Français au XIX siècle. Cette session est destinée à des stagiaires âgés de plus de 21 ans et qui pratiquent une des techniques d'expression mises en oeuvre dans les ateliers (exemple: Peinture, sérigraphie, photographie et photosérigraphie, etc...).

Les stagiaires doivent payer eux-mêmes leurs frais de transport. Cependant, la France assume les frais de séjour à Marly-Le-Roi c'est-à-dire les frais d'inscription, d'hébergement et de repas.

Pour de plus amples renseignements et/ou des formulaires d'inscription, les personnes intéressées doivent communiquer, le plus tôt possible, avec La Société Nationale des Acadiens au numéro 506-532-9829 ou avec le Consulat de France à Moncton au numéro 506-857-8615. La date limite de réception des demandes est le 14 avril 1987.

Pour plus d'informations:

Jean-Marie Nadeau ou Nicole Savoie  
Société Nationale des Acadiens  
C.P. 908, 258, rue Providence  
Shédiac, N.-B. E0A 3G0  
506-532-9829

ou  
Robert Trocmé  
Consulat de France  
250, rue Lutz  
Moncton, N.-B. E1C 8P6  
506-857-8615

## PROJET D'IMPÔT 1987

Encore cette année, des étudiant(e)s de la Faculté d'administration offrent présentement leur service à la population de Moncton et des environs, en matière de taxation, jusqu'au 15 avril.

Cependant, le service bénévole a changé de format. Les particuliers doivent laisser leur formulaire et tous les documents nécessaires pour fin d'impôt au secrétariat de la Faculté d'administration, au local 106. Les heures de bureau sont de 8h30 jusqu'à 16h30. A noter, que le bureau sera fermé de 12h00 à 13h00.

La façon de procéder sera ainsi: laisser votre documentation au local mentionné ci-dessus et un étudiant remplira votre formulaire d'impôt dans un laps de temps très court (48 heures). Celui-ci vous informera que le travail aura été fait, et que vous pourrez venir le chercher. S'il-vous-plait, laissez-nous un numéro de téléphone afin qu'on puisse vous rejoindre.

On aimerait vous mentionner que le projet impôt a encore connu un fort succès cette année. Les bénévoles ont rempli au-delà de 665 rapports pendant les trois fins de semaine précédentes. Afin de vous démontrer l'importance de ce projet, j'aimerais vous faire part que celui-ci est reconnu comme étant le projet connaissant le plus grand succès au niveau des provinces atlantiques. Comme vous pouvez le constater le projet impôt constitue un des prestiges de notre université, et permet de donner une expérience pertinente aux étudiant(e)s, entre autres les bénévoles, lors de leur entrée sur le marché du travail.

J'aimerais vous communiquer une loi nouvelle qui fut instituée cette année. Le gouvernement offre un cadeau à tous les gens qui remplissent un formulaire d'impôt. Ce cadeau de 50\$ est connu sous la rubrique du crédit de la taxe de vente. Le gouvernement n'agit pas sans raison. C'est une façon détournée d'encourager les gens à remplir leur formulaire d'impôt.

Les conditions d'admissibilité à ce crédit sont:

- être âgé de 18 ans ou plus,
- avoir un revenu net inférieur à 15,000\$
- par couple marié, une seule demande ne peut être faite (100\$ pour le couple, et 25\$ par proche admissible de moins de 18 ans).

Une secrétaire (Manon) se fera un plaisir de vous accueillir au local 106 de la Faculté d'administration, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Nous vous offrons un service de qualité qu'on peut qualifier de type professionnel. Le tout est gratuit. Bienvenue à tous.

Dorothée Doyon  
Responsable du  
projet d'impôt

En septembre 1987, nous aurons des sessions d'information au sujet des méthodes de recherches d'emploi et le curriculum vitae.

Les employeurs vont débiter leurs entrevues le 15 octobre '87. Il est important de vérifier les tableaux d'affichage pour notre bulletin "INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL". Les emplois disponibles seront annoncés tous les jeudis de chaque semaine.

Bonne Chance dans votre recherche d'emploi et votre nouvelle carrière!

Donat Arsenault, gérant CEC-SC

Dimanche 26 avril

Samedi 18 avril



LES NOUVEAUX **MONSTRES** DE L'HUMOUR

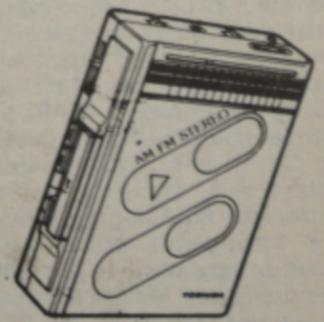
Party de Pâques



Prix de présence



Radio cassette stéréo JVC



Radio cassette portatif

Les nouveaux  
monstres  
de l'humour

Dimanche **26** Avril 21h00

présenté au

**Kacho**



Billets en Vente:  
- LIBRAIRIES ACADIENNE  
(PAVILLON LÉOPOLD TAILLON et PLACE CHAMPLAIN)

350 billets disponibles

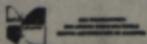
6\$ Étudiants  
8\$ Autres

19 ans et plus

Gracieuseté de

**sounds  
fantastic**

Une Présentation:



En Collaboration:

